

Fiche de formation – Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA

Certification RS7311 · CréActifs · Individuel hybride (45h : 10h synchrone + 35h e-learning)

La formation vise à doter les stagiaires des compétences essentielles pour intégrer l'IA de manière stratégique, accessible et opérationnelle au sein de leur TPE. Elle combine un parcours e-learning structuré, permettant d'acquérir les fondamentaux et d'approfondir les compétences en autonomie, avec des séances synchrones individuelles animées par un formateur expert métier. Les temps avec le formateur permettent de creuser les notions clés, de mettre en pratique sur le projet réel du stagiaire, de personnaliser les usages et de préparer progressivement l'évaluation certificative.

Informations clés

- **Organisme** : School IA – Profiscient EI LHUILLIER
- **Certification visée** : RS7311 – Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA, enregistrée à France Compétences le 24/09/2025 et délivrée par CréActifs.
- **Lien France Compétences** : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7311/>
- **Durée** : 45 h en distanciel hybride, dont 10 h en visioconférence individuelle avec le formateur et 35 h d'e-learning asynchrone encadré + travail personnel recommandé hors temps de formation.
- **Dispositions pratiques** : formation individuelle, en accompagnement personnalisé. Les séquences e-learning, exercices, séances synchrones et livrables sont réalisés à partir du projet professionnel du stagiaire.
- **Prix** : 1 700 € net de taxe (Art. 261-4 du CGI).
- **Prérequis techniques** : ordinateur et connexion Internet stable.
- **Date et horaire** : entrée et sortie permanentes. Les créneaux synchrones sont définis conjointement ; l'accès au parcours e-learning est organisé selon le planning pédagogique transmis en amont.
- **Modalités et délais d'accès** : analyse de la demande, entretien préalable, test de positionnement et délai légal de rétractation de 14 jours calendaires pour les formations financées via le CPF.

Coordonnées / contact de la personne en charge de la formation

- **Contact** : Alexis Lhuillier
- **Adresse** : 42 Rue du 8 mai – 88240 Fontenoy le Château
- **Email** : alexis.lhuillier@profiscient.org / contact@schoolia.fr
- **Téléphone** : 06 56 68 47 09
- **Site** : <https://schoolia.fr>

Points forts de la formation

- Formation hybride individuelle, animée par un expert métier spécialisé dans l'usage opérationnel de l'IA et de l'automatisation pour les TPE/PME.
- Parcours combinant e-learning guidé, apports méthodologiques, démonstrations, exercices pratiques et séances synchrones personnalisées.
- Mise en pratique sur le projet réel du stagiaire, avec production progressive des livrables attendus dans le cadre de la certification RS7311.
- Préparation structurée à l'évaluation finale : dossier de projet, soutenance orale, questionnement du jury et feedback individualisé.

SchoolIA - Profiscient EI LHUILLIER

Immatriculée au répertoire des entreprises et établissements de l'INSEE
sous le numéro SIRET : 530 987 205 00016 - APE : 7022Z

42, Rue du 8 Mai, 88240 Fontenoy le Château

contact@schoolia.fr | 06 56 68 47 09 | <https://schoolia.fr>

NDA : 44880167888 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Version 1 - juin 2026

Objectifs pédagogiques

Cette formation prépare à la certification « Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA », enregistrée à France Compétences le 24/09/2025 sous le numéro RS7311 et délivrée par CréActifs.

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Identifier des cas d'usage concrets de l'IA pour optimiser les processus d'une TPE.
- Produire des contenus variés avec l'IA pour améliorer la communication interne et externe.
- Analyser et synthétiser des données via l'IA pour appuyer la prise de décision.
- Mettre en place des automatisations avec l'IA pour gagner en efficacité opérationnelle.

Compétences visées par le référentiel RS7311

- C1 - Identifier les opportunités d'application de l'intelligence artificielle au sein de sa TPE afin d'optimiser les processus et la gestion de la structure ;
- C2 - Générer des contenus diversifiés avec l'IA afin d'améliorer l'efficacité de sa communication interne et externe ;
- C3 - Synthétiser et analyser des données avec l'IA afin de faciliter le traitement d'informations complexes ou volumineuses et favoriser une prise de décision éclairée au sein de sa TPE ;
- C4 - Automatiser des tâches ou des workflows avec l'IA afin de rationaliser les opérations courantes et d'augmenter l'efficacité opérationnelle de la TPE.

Public visé

La formation et la certification « Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA » s'adressent aux dirigeants de TPE, en activité ou en création, ou à leurs collaborateurs directs, ayant le projet d'améliorer l'efficacité de leur TPE à l'aide de l'IA.

Pré-requis

- Être à l'aise avec l'usage des outils numériques : explorateur Windows ou Mac, traitement de texte, navigation internet.
- Vérification des prérequis réalisée en amont de la contractualisation.

Modalités pédagogiques / organisation

- Formation proposée en format 100 % distanciel hybride, associant un parcours e-learning asynchrone encadré et des séances synchrones individuelles en visioconférence avec le formateur.
- Les séquences asynchrones permettent d'acquérir les connaissances, de suivre les tutoriels, de réaliser des exercices et d'approfondir les compétences à son rythme.
- Les séances synchrones permettent de creuser les notions clés, de personnaliser les usages, de mettre en pratique sur le projet professionnel du stagiaire et de revoir les livrables.
- Production progressive des livrables attendus dans le cadre de la certification RS7311, avec travail personnel recommandé entre les séquences pour finaliser les productions ou préparer la soutenance.

Moyens techniques, pédagogiques et d'encadrement

- **Encadrement** : Expert-e métier et formateur-riche depuis plusieurs années, spécialisé-e dans l'usage opérationnel de l'IA et de l'automatisation pour les TPE/PME.
- **Supports** : parcours e-learning, supports pédagogiques, tutoriels, modèles de prompts, grilles de diagnostic, matrice de priorisation, gabarit de dossier projet, checklists de validation humaine, RGPD, accessibilité et sobriété numérique.

SchoolIA - Proficient EI LHUILLIER

Immatriculée au répertoire des entreprises et établissements de l'INSEE
sous le numéro SIRET : 530 987 205 00016 - APE : 7022Z

42, Rue du 8 Mai, 88240 Fontenoy le Château

contact@schoolia.fr | 06 56 68 47 09 | <https://schoolia.fr>

NDA : 44880167888 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Version 1 - juin 2026

- **Outils IA** : ChatGPT ou outil équivalent, outil de génération de contenus visuels ou supports interactifs, tableur / outils bureautiques, Make, Zapier, Notion AI ou plateforme no-code / low-code comparable.
- **Assistance** : l'assistance technique et pédagogique est assurée tout au long de la formation, sur les temps synchrones et dans le cadre du suivi du parcours e-learning, du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00.
- **Contact dédié** : Alexis Lhuillier – alexis.lhuillier@profiscient.org – 06 56 68 47 09.
- **Délai de réponse** : Réponse dans un délai de 24 heures par jour ouvré. Si la demande intervient un jour non ouvré, la réponse est fournie le jour ouvré suivant.

En amont de la formation, l'accès au parcours e-learning et aux ressources pédagogiques est présenté au stagiaire. La séance de kick-off permet de vérifier la bonne prise en main des outils numériques, d'expliquer l'articulation entre temps asynchrones et temps synchrones, et de présenter les modalités de la formation et de l'évaluation finale.

Délais et modalités d'accès

- Analyse de la demande avec validation de la faisabilité du projet du stagiaire.
- Dossier de candidature à compléter et entretien avec le responsable de la formation.
- Transmission d'un CV à jour, analyse du projet et de la motivation du candidat, puis test de positionnement.
- Inscription via mail ou téléphone : alexis.lhuillier@profiscient.org – 06 56 68 47 09.
- Délai variable selon les financements. Pour les formations financées par le CPF, il devra s'écouler au moins 14 jours entre la date de confirmation de commande de la formation et son démarrage effectif, conformément au délai légal de rétractation.

Modalités de suivi et d'évaluation en cours de formation

- La présence aux séances synchrones est attestée par feuille d'émargement. La progression sur le parcours e-learning peut être suivie au moyen des relevés de connexion, d'avancement, d'exercices ou de livrables remis.
- L'évaluation des acquis est réalisée au travers du contrôle continu, avec des évaluations formatives régulières sur les contenus théoriques et pratiques : exercices guidés, quiz ou activités e-learning, rendus de livrables, revue des productions et présentations orales intermédiaires.
- Ces évaluations permettent de suivre la progression du stagiaire, de personnaliser les séances synchrones et de préparer progressivement les livrables attendus dans le cadre de la certification RS7311.
- Des évaluations à chaud sont réalisées post-formation.

Résultats attendus et évaluation certificative

Cette formation prépare à la certification « Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA », attestant des compétences nécessaires à l'optimisation des processus, à l'amélioration de la productivité, au renforcement de l'efficacité de la communication et à une prise de décision plus éclairée.

- À l'issue de la formation, le stagiaire s'engage à passer l'examen préparant à la certification.
- **Modalités d'évaluation certificative** : Présentation d'un projet d'amélioration de l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA au sein de son contexte professionnel, soutenance orale et questionnement.
- **Inscription à la certification** : Profiscient inscrit ses stagiaires à la certification. Le certificateur est en charge de l'envoi des convocations et de la mise en œuvre des sessions d'évaluation.
- **En cas de validation** : remise d'un certificat de compétences et d'une attestation de formation. Pas de validation partielle possible.
- **Taux de réussite** : Indicateur à venir : la formation préparant à cette certification étant nouvellement proposée par notre organisme, le taux de réussite sera publié dès que les premières sessions auront été réalisées.

SchoolIA - Profiscient EI LHUILLIER

Immatriculée au répertoire des entreprises et établissements de l'INSEE
sous le numéro SIRET : 530 987 205 00016 - APE : 7022Z

42, Rue du 8 Mai, 88240 Fontenoy le Château

contact@schoolia.fr | 06 56 68 47 09 | <https://schoolia.fr>

NDA : 44880167888 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Version 1 - juin 2026

Tarifs et financement

- **Tarif** : 1 700 € net de taxe / stagiaire (Art. 261-4 du CGI).
- **CPF** : Cette formation professionnelle, de par son caractère certifiant, peut être prise en charge par le CPF. Toute formation financée via le CPF impose au stagiaire de se présenter à la session de certification.
- **Autres financements possibles** : individuels, OPCO, abondement employeur selon les cas.
- Pour les formations éligibles au CPF, l'inscription doit être effectuée au minimum 11 jours ouvrés / 14 jours calendaires avant le démarrage, conformément à la réglementation en vigueur.
- N'hésitez pas à nous contacter pour des précisions et un devis.

Programme détaillé

Module 0 – Kick-off : présentation des modalités de formation et de l'évaluation finale (0 h 30 synchrone)

Contenu pédagogique :

- Accueil du stagiaire, rappel du contexte, des objectifs de formation et des compétences visées par la certification RS7311.
- Présentation du déroulé de la formation, du planning, des modalités pratiques, des outils numériques, du parcours e-learning et des règles de fonctionnement en distanciel hybride.
- Présentation des modalités de suivi, de l'articulation entre temps asynchrones et temps synchrones, des livrables à produire progressivement et de l'organisation des échanges avec le formateur.
- Présentation de l'évaluation finale : dossier de projet d'amélioration de l'efficacité de la TPE à l'aide de l'IA, productions attendues, soutenance orale et questionnement du jury.
- Vérification technique de la visioconférence, de l'accès au parcours e-learning et de la bonne prise en main des outils nécessaires au parcours.

Module 1 – C1 : Identifier les opportunités d'application de l'intelligence artificielle au sein de sa TPE (10 h : 2 h synchrone + 8 h e-learning)

Contenu pédagogique :

- Analyse du contexte professionnel, des pratiques actuelles, des processus de gestion et des irritants opérationnels de la TPE.
- Identification et qualification des cas d'usage IA pertinents au regard des fonctionnalités et limites des principaux outils adaptés aux TPE.
- Priorisation des opportunités d'application de l'IA selon les gains attendus, les risques, les contraintes internes et les ressources disponibles.
- Prise en compte des adaptations possibles pour les utilisateurs en situation de handicap : commande vocale, transcription, structuration des prompts, formats accessibles.
- Prise en compte du cadre éthique et réglementaire : RGPD, confidentialité des données, validation humaine, responsabilité d'usage.
- Sensibilisation aux impacts environnementaux de l'IA et définition de bonnes pratiques réalistes pour un usage responsable et durable.

Modalités d'évaluation du module : rendu de livrable : cartographie des opportunités d'application de l'IA au sein de la TPE, choix du projet d'amélioration et justification des optimisations attendues.

Activités réalisées : séquences e-learning d'appropriation, atelier synchrone de diagnostic, identification des processus améliorables, sélection des outils IA adaptés, matrice de priorisation et formalisation des risques, limites, règles d'usage, accessibilité, RGPD et développement durable.

SchoolIA - Profiscient EI LHUILLIER

Immatriculée au répertoire des entreprises et établissements de l'INSEE
sous le numéro SIRET : 530 987 205 00016 - APE : 7022Z

42, Rue du 8 Mai, 88240 Fontenoy le Château

contact@schoolia.fr | 06 56 68 47 09 | <https://schoolia.fr>

NDA : 44880167888 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Version 1 - juin 2026

Module 2 – C2 : Générer des contenus diversifiés avec l'IA pour améliorer la communication interne et externe (10 h : 2 h synchrone + 8 h e-learning)**Contenu pédagogique :**

- Application des techniques de prompt engineering : formulation claire, contexte, rôle, objectif, contraintes, format de sortie et critères de qualité.
- Structuration des requêtes avec les arbres de pensée, la chaîne de raisonnement, les itérations et l'amélioration progressive des prompts.
- Génération de contenus diversifiés selon le besoin professionnel : articles, emails, visuels, vidéos, supports interactifs, notes internes ou supports de présentation.
- Sélection et utilisation d'outils spécifiques d'IA générative adaptés aux contenus à produire.
- Amélioration de la communication interne et externe : gain de temps, qualité rédactionnelle, cohérence du message, adaptation au public cible.
- Intégration d'adaptations ou fonctionnalités d'accessibilité : sous-titrage, transcription, alternative textuelle, langage clair, police ou structure accessible.

Modalités d'évaluation du module : rendu de livrable : deux contenus différents générés avec l'IA, accompagnés des prompts rédigés, des itérations réalisées et d'une justification de leur utilité pour la communication de la TPE.

Activités réalisées : séquences e-learning et démonstrations d'outils IA générative, rédaction et amélioration de prompts, production guidée de deux contenus, intégration d'au moins une adaptation d'accessibilité, revue critique et optimisation des productions en séance synchrone.

Module 3 – C3 : Synthétiser et analyser des données avec l'IA pour faciliter la prise de décision (10 h : 2 h synchrone + 8 h e-learning)**Contenu pédagogique :**

- Identification des données complexes ou volumineuses à traiter : documents, bases de données, messages, données de veille, rapports, indicateurs ou contenus issus des réseaux sociaux.
- Sélection d'une technologie IA adaptée à la typologie de données à analyser et justification du choix de l'outil.
- Configuration de l'outil IA : cadrage de la demande, consignes d'analyse, critères de synthèse, format de restitution, niveau de détail et garde-fous.
- Production d'une synthèse exploitable à partir de données initiales présentées sous forme d'extrait.
- Analyse des résultats obtenus pour appuyer la prise de décision au sein de la TPE.
- Identification des limites : qualité des données sources, biais, erreurs d'interprétation, hallucinations, confidentialité et vérification humaine systématique.

Modalités d'évaluation du module : rendu de livrable : synthèse générée avec l'IA à partir de données volumineuses ou complexes, extrait des données initiales et justification du choix de l'outil et des configurations appliquées.

Activités réalisées : séquences e-learning, sélection d'un jeu de données ou d'un corpus professionnel, paramétrage de l'outil IA, extraction et structuration d'informations clés, production d'une synthèse, analyse des limites et formalisation d'une méthode de vérification avec le formateur.

Module 4 – C4 : Automatiser des tâches ou des workflows avec l'IA afin d'augmenter l'efficacité opérationnelle (11 h : 2 h 30 synchrone + 8 h 30 e-learning)**Contenu pédagogique :**

- Identification des tâches ou workflows automatisables dans les processus courants de la TPE : relation client, CRM, gestion de projet, finance, RH, reporting ou traitement de demandes.

SchoolIA - Proficient EI LHUILLIER

Immatriculée au répertoire des entreprises et établissements de l'INSEE
sous le numéro SIRET : 530 987 205 00016 - APE : 7022Z

42, Rue du 8 Mai, 88240 Fontenoy le Château

contact@schoolia.fr | 06 56 68 47 09 | <https://schoolia.fr>

NDA : 44880167888 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Version 1 - juin 2026

- Choix d'une plateforme IA dédiée de type no-code / low-code : Make, Zapier, Notion AI ou outil comparable.
- Conception du workflow cible : déclencheur, étapes, données d'entrée, action IA, sortie attendue, validation humaine et intégration aux outils compatibles.
- Paramétrage guidé d'une automatisation ou d'un workflow IA adapté au projet professionnel du stagiaire.
- Tests, corrections, documentation du paramétrage et sécurisation des points de contrôle.
- Estimation des gains attendus en efficacité opérationnelle et identification des conditions de maintenance ou d'évolution.

Modalités d'évaluation du module : rendu de livrable : paramétrage d'une automatisation de tâche ou de workflow IA no-code / low-code, accompagné d'un schéma, d'une documentation de configuration et d'une justification des gains attendus.

Activités réalisées : séquences e-learning sur les workflows IA, sélection du processus à automatiser, construction du scénario, paramétrage sur l'outil retenu, test d'exécution, correction des erreurs, documentation du workflow et présentation des gains opérationnels en séance synchrone.

Module 5 – C1 à C4 : Formaliser le projet d'amélioration et préparer la soutenance de certification RS7311 (3 h 30 : 1 h synchrone + 2 h 30 e-learning)

Contenu pédagogique :

- Structuration du dossier de projet d'amélioration de l'efficacité de la TPE à l'aide de l'IA.
- Vérification de la présence des productions attendues : opportunités IA identifiées, deux contenus générés, synthèse issue de données complexes ou volumineuses, paramétrage d'automatisation ou de workflow.
- Mise en cohérence des livrables avec les compétences C1, C2, C3 et C4 et les critères d'évaluation du référentiel.
- Préparation de la soutenance orale : trame de présentation, justification des choix, anticipation des questions du jury.
- Simulation courte de présentation et retours du formateur sur les points à clarifier avant l'évaluation certificative.

Modalités d'évaluation du module : rendu de livrable : dossier de projet préparatoire, trame de soutenance et checklist de conformité aux attendus de la certification RS7311.

Activités réalisées : revue finale des productions, vérification du maillage avec les compétences, structuration de la présentation orale, travail e-learning de finalisation, oral blanc synthétique et feedback individualisé.

Récapitulatif des activités

Activités	Durée moyenne
Visioconférence individuelle avec votre formateur (échanges synchrones, personnalisation et mise en pratique)	10 h
Parcours e-learning asynchrone encadré : apports, tutoriels, démonstrations, quiz, exercices d'application et approfondissements	35 h
Durée totale du parcours	45 h
Module 0 : kick-off, présentation des modalités de formation et de l'évaluation finale	0 h 30 incluse dans les 10 h synchrones

SchoolIA - Proficient EI LHUILLIER

Immatriculée au répertoire des entreprises et établissements de l'INSEE
sous le numéro SIRET : 530 987 205 00016 - APE : 7022Z
42, Rue du 8 Mai, 88240 Fontenoy le Château
contact@schoolia.fr | 06 56 68 47 09 | <https://schoolia.fr>
NDA : 44880167888 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
Version 1 - juin 2026

Finalisation progressive des livrables du dossier RS7311	Intégrée au parcours e-learning et aux séances synchrones
Travail personnel recommandé, optionnel et hors temps de formation : finaliser les livrables, tester les prompts, contenus, synthèses ou automatisations, préparer les éléments de soutenance.	À la discrétion du stagiaire

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'étude de faisabilité et de la mise en place des aménagements nécessaires.

Adaptation des conditions d'examen : le référent handicap prend en compte dès l'inscription du candidat sa situation de handicap, si celle-ci est mentionnée. Il est alors proposé au candidat un entretien afin d'envisager avec lui les aménagements qui pourront être apportés.

- **Contact référent handicap** : Alexis Lhuillier – alexis.lhuillier@profiscient.org / contact@schoolia.fr – 06 56 68 47 09

SchoolIA - Profiscient EI LHUILLIER

Immatriculée au répertoire des entreprises et établissements de l'INSEE
sous le numéro SIRET : 530 987 205 00016 - APE : 7022Z

42, Rue du 8 Mai, 88240 Fontenoy le Château

contact@schoolia.fr | 06 56 68 47 09 | <https://schoolia.fr>

NDA : 44880167888 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Version 1 - juin 2026